

Section 1 Coordonnées de la personne qui offre les services de garde

Nom et prénom de la personne qui offre les services de garde : _____
Nom Prénom

Adresse et numéro de téléphone : _____
Adresse civique, municipalité Numéro de téléphone

Lieu où sont fournis les services de garde, si celui-ci est différent : _____
Adresse civique, municipalité

La personne ci-dessus offre des services de garde en milieu familial et :

- ne détient aucune reconnaissance ni aucun permis délivré ou accordé par le ministère de la Famille (Ministère) ou par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial ;
- n'est soumise, en vertu de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, qu'aux seules conditions figurant à la section 2 ;
- n'est pas assujettie à la surveillance d'un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial ;
- n'est pas l'objet d'évaluations de la qualité de ses services de garde par le Ministère ;
- ne fait et ne fera pas l'objet d'inspections de la part du Ministère, sauf à la suite d'une plainte en lien avec les exigences de la section 2.

Section 2 Conditions à respecter pour fournir des services de garde sans reconnaissance ni permis

- Être une personne physique qui agit à son propre compte ;
- Fournir, en contrepartie d'une contribution, des services de garde dans une résidence privée où ne sont pas déjà fournis de tels services ;
- Recevoir au plus six enfants, parmi lesquels au plus deux sont âgés de moins de 18 mois. Lorsqu'ils sont présents, les enfants de la personne qui offre les services de garde et ceux qui habitent ordinairement avec elle doivent être comptabilisés dans le nombre d'enfants reçus, s'ils sont âgés de moins de neuf ans.
- Détenir pour elle-même, et pour chaque personne majeure vivant dans la résidence, une attestation d'absence d'empêchement valide délivrée par un corps de police du Québec ou par le Ministère. Une nouvelle attestation doit être obtenue dans les situations suivantes :
 - la dernière attestation date de trois ans ;
 - il y a un changement relatif aux renseignements qu'elle contient ;
 - étant informé d'un changement relatif aux renseignements qu'elle contient, le Ministère le requiert ;
- Être titulaire d'un certificat, datant d'au plus trois ans, confirmant la réussite d'un cours de secourisme adapté à la petite enfance d'une durée minimale de 8 heures, comprenant un volet sur la gestion des réactions allergiques sévères. La personne peut également détenir un certificat, datant d'au plus trois ans, confirmant la réussite d'un cours d'appoint d'une durée minimale de 6 heures visant la mise à jour des connaissances acquises lors de la formation initiale de 8 heures ;
- Être couverte par une police d'assurance responsabilité civile pour un montant d'au moins 1 000 000\$ par sinistre dont la garantie s'étend à ses activités de garde ;
- Ne pas appliquer de mesures dégradantes ou abusives envers un enfant reçu, ne pas faire usage de punitions exagérées, de dénigrement ou de menaces et ne pas utiliser un langage abusif ou désobligeant susceptible d'humilier un enfant, de lui faire peur ou de porter atteinte à sa dignité ou à son estime de soi. La personne déclarée coupable d'une telle infraction ne pourra, pendant deux ans, fournir de services de garde ;
- Fournir à chaque parent usager de ses services de garde une copie des documents suivants :
 - la ou les attestations d'absence d'empêchement exigibles ;
 - le certificat attestant la réussite d'un cours de secourisme ;
 - la preuve d'assurance responsabilité civile ;
 - le présent avis.

Section 3 Attestation et signature de la personne qui offre les services de garde

J'atteste offrir des services de garde en milieu familial non reconnu et répondre aux conditions énumérées à la section 2.

Signature de la personne qui offre le service de garde non reconnu : _____
Signature

Section 4 Coordonnées du parent et de l'enfant

Nom et prénom du parent : _____
Nom Prénom

Adresse et numéro de téléphone du parent : _____
Adresse civique, municipalité Numéro de téléphone

Nom, prénom et date de naissance de l'enfant : _____
Nom Prénom Date de naissance

Adresse de l'enfant, si elle diffère de celle du parent : _____
Adresse civique, municipalité

Section 5 Attestation et signature du parent

J'atteste avoir pris connaissance des renseignements contenus dans le présent avis et des exigences qui incombent à la personne non reconnue qui offre des services de garde en milieu familial. Par ma signature, je reconnais également avoir reçu une copie à jour des documents suivants :

- les attestations d'absence d'empêchement de la personne qui offre les services de garde et de toutes les personnes majeures vivant dans la résidence où sont fournis les services ;
- le certificat attestant sa réussite d'un cours de secourisme ;
- la preuve d'assurance responsabilité civile.

Je comprends que la personne qui offre les services de garde devra me fournir une copie de ces documents lors de leur mise à jour.

Signature du parent : _____
Signature

Pour toute question relative aux obligations mentionnées à la section 2 ou pour déposer une plainte, vous pouvez communiquer avec le Service des renseignements du Ministère par téléphone au 1 855 336-8568 (sans frais) ou consulter le site Web du Ministère.

Une copie signée du présent avis doit être remise au parent. L'original est conservé dans la résidence où sont fournis les services de garde, et ce, tant que l'enfant y est reçu.